F

Communauté Européenne

Ministère chargé des Transports

# Licence n° 2014/82/ 0000932

## pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

La présente licence autorise (1) TRANSPORTS FRAY
ZONE INDUSTRIELLE
IMP DES PRAIRIES
69400 ARNAS

n° SIREN 453191413

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CE) n° 1072/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles communes pour l'accès au marché du transport international de marchandises par route et conformément aux dispositions générales de la présente licence.

Observations particulières :

La présente licence est valable du 28/04/2014 au 27/04/2019

Délivrée à LYON(FRANCE)

le 28/04/2014

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE - ALPES

(2)
Pour le Préfet de Région
et par subdélégation le chef du service
transports et véhicules

Joel DARMIAN

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.
(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.

490122 LIC Berger-Levrault (1111)